

Le 6 juin 2012 08:27, pascal meyrout <mail> a écrit :

Contact via le formulaire :

Nom : pascal meyrout

Adresse e-mail : <mail>

Objet : citation de source ou lien externe

Message : Bonjour,

Nous avons constaté à plusieurs reprises que plusieurs de vos membres dont un certain romain931 avait la fâcheuse tendance de pomper des bonnes affaires postées ci et là pour les coller sur votre site, le tout sans aucun respect du travail effectué en amont, sans aucune citation de source, sans aucun lien de source.

Le respect quel qu'il soit est une pierre angulaire y compris sur le web. En l'occurrence, la rubrique bon plans du Comptoir du Hardware est le fruit d'un travail de longue haleine et nous voyons d'un très mauvais oeil les opportunistes qui détournent ce travail. Dans le cas de romain931, pas moins de 3 fois en 24h.

Nous vous exhortons donc à retirer les posts du dit romain et à canaliser ses futures interventions, ou à insérer des liens sources et les liens affiliés originaux, puisqu'il s'agit de notre travail sous copyright. Sans réponse ni acte de votre part sous huitaine, nous transférons la requête à notre service juridique.

P. Meyrou

Le 06/06/2012 16:29, Dealabs.com a écrit :

Bonjour,

Tout d'abord je vous prierai de ne pas adopter un ton condescendant, ni nous faire de leçons de morale. Nous ne comprenons pas du tout votre agressivité étant donné que c'est la première fois que vous nous contactez pour nous signaler ce genre de problème, et surtout ce n'est pas nous qui avons repris vos bons plans sans vous citer, mais un membre de notre site. Enfin, vous nous parlez de respect, et je n'ai pourtant pas trouvé votre mail très respectueux.

En ce qui concerne les bons plans que vous nous signalez, je tenais à vous préciser qu'il n'y a aucun copyright dessus puisque ce ne sont pas oeuvres de l'esprit, d'autant plus que l'alimentation était présente dans une Newsletter LDLC : <http://e-mailing.ldlc.com/bess/pub?id=-1:h31kjeo8:1:1&nccvq=&RZNVY=thrf4242@tznvy.pbz>, que l'offre des 7% de Top Achat a été relayée sur Twitter :

<https://twitter.com/TopAchat/status/210120155295006721>, et que l'écran 24"

Benq se trouve en première page de la catégorie "Nos ventes flash" de Rue du commerce depuis quelques jours : https://lh3.googleusercontent.com/-AkSev-6MQGs/T88BKpWKNGI/AAAAAAAAAJ4/c0AciuXaN3I/s863/ventes_flash_rueducommerce.png.

Bien évidemment, dans le cas présent Romain931 a manifestement repris ces bons plans de votre site, sans indiquer la source. Nous l'avons donc contacté pour l'avertir, et nous avons rajouté les liens vers votre site.

Heureusement la plupart de nos membres citent leurs sources, et lorsqu'ils l'oublient ils rectifient le tir, c'est par exemple le cas ici : <http://www.dealabs.com/forums/le-bar/blabla--parlez-de-tout-et-derien/mea-culpa/69>

Mais personnellement quelque chose me dérange dans votre attitude puisque vous ne citez vous même jamais vos sources, voici par exemple quelques bons plans que vous avez posté après nous sur votre site :

- <http://www.dealabs.com/bons-plans/haut-parleurs-sans-fil-21-creative-inspire-s2-wireless---bluetooth/4206> posté le 17/05/2012 à 15h26 et quelques heures après (posté à 18h00) :

<http://www.comptoir-hardware.com/bons-plans-du-comptoir/17802-bon-plan-kit-21-creativebluetooth-a-7999-livre.html>. Cela faisait un petit moment que ce bon plan était présent sur le site de Creative, c'est tout de même étonnant que vous l'ayez partagé le même jour non ?

- Ou encore : <http://www.dealabs.com/bons-de-reduction/bon-de-rduction/4541> posté le 04/06/2012 à 13h28, et chez vous à 15h20 <http://www.comptoir-hardware.com/actus/processeurs/17983-bonplan-15-sur-tout-le-site-des-3-suisses.html>

- Et puis concernant le bon plan de l'alimentation PC que vous nous avez signalé, un de nos membre a posté l'alimentation "modulaire ATX 750W Antec TruePower New" le 5 juin à 8h25 du matin : <http://www.dealabs.com/bons-plans/alimentation-modulaire-atx-750w-antec-truepowernew-750-avec-code-promo/4552>, et je ne vois aucune mention dans votre article qui a été posté pas loin de 10h plus tard...

Bref, nous ne vous accusons pas de nous reprendre nos bons plans sans nous citer, et de toute façon nous n'avons pas la prétention d'apposer un copyright sur ces derniers. Enfin, notre site est également un travail de longue haleine puisque la majorité des bons plans que nous postons nous même sont trouvés grâce à nos recherches que nous faisons directement sur les sites marchand. Notre point de vue est donc identique au vôtre : nous voyons d'un mauvais oeil les opportunistes qui se contentent de reprendre les bons plans de notre site sans nous citer.

En tout cas, si jamais vous revoyez un de nos membres poster un deal sans vous avoir cité, n'hésitez pas à nous prévenir et nous rajouterons la source sans problème (Vous vous imaginez bien que nous ne pouvons pas vérifier la source de tous les deals de nos membres).

Cordialement.

Le 6 juin 2012 16:43, Pascal M. - comptoir-hardware.com <<mail>> a écrit :
Re bonjour,

Peut-être que si vous n'étiez pas des rapaces par essence, nous serions plus agréables. Si nous ne citons pas nos sources, c'est tout simplement que nous le faisons que si source il y a . En effet, le comptoir a amené ce type de rubrique dans le web hardware en 2007 quand personne n'en faisait, aussi vous vous doutez bien que depuis 5 ans, nous avons tissé un réseau suffisamment vaste pour ne pas avoir besoin de "s'inspirer" des site ferme comme le votre.

Dealabs, un travail de longue haleine né en octobre 2011 ? Ahahah, la bonne blague. Sachez que ce que vos membres postent sont sous votre responsabilité, vu qu'il ne s'agit pas par exemple d'un forum.

P. Meyrou

Le 06/06/2012 17:24, Dealabs.com a écrit :

Comment peut-on arriver à un tel niveau d'agressivité en deux mails ? Je trouve cela indécent,

surtout venant de la part d'un professionnel du web. Vous n'avez vraiment aucun respect des autres. L'insulte est l'arme du faible, pour qui vous prenez-vous pour nous dire que nous sommes des "rapaces" ? Les rapaces il me semble que c'est plutôt vous, à venir demander d'indiquer votre site en tant que source pour des bons plans de newsletter et à nous agresser de la sorte. Nous citons l'intégralité de nos sources (nos membres pas toujours, mais cela est une autre chose), nous respectons nos membres, alors croyez moi les rapaces dans l'affaire ce n'est pas nous...

L'argument de l'ancienneté est aussi difficilement recevable, sous prétexte que vous ayez lancé une rubrique "Bons plans" il y a 5 ans, vous les trouvez tous en un clin d'oeil, sans aller voir ce que fait la concurrence ? Et puis votre agressivité ne fait que conforter mes soupçons à votre égard, c'est-à-dire le fait que vous ayez repris certains de nos bons plans sans nous citer. Quand à la responsabilité que nous avons vis à vis du contenu posté sur notre site, ne vous inquiétez pas nous en sommes bien au courant et nous n'attendons pas de leçons de vous (surtout lorsque vous nous dites que vos bons plans sont sous copyright).

Par ailleurs, OUI Dealabs est un travail de longue haleine, nous travaillons sans relâche sur ce projet depuis maintenant près de deux ans, pensez en ce que vous voulez et cachez-vous donc derrière votre ancienneté.

Enfin, il est dommage de voir que nous en sommes arrivés à une telle situation d'agressivité, alors que nous aurions pu discuter calmement de ce problème.

Bien cordialement.

Le 6 juin 2012 18:12, Pascal M. - comptoir-hardware.com <<mail>> a écrit :
Il ne faut pas le prendre comme ça ; vous savez, la langue française se passe volontiers de smileys ou autres facéties pour exprimer un sentiment. Que mes mots soient choisis avec du sens c'est un fait, après y voir calomnie et jouer le caliméro ça n'a pas lieu d'être.

Evitez cependant de me parler de respect quand vous reprenez des contenus aveuglément, sans vérification; et vu vos mea culpa je ne dois pas être le premier à vous le faire remarquer. Ne vous méprenez pas, le copyright peut s'appliquer dans certains cas de figure. De me parlez pas de politesse non plus lorsque je ne sais même pas qui me répond.

Que l'on copie notre travail, après tout et je vous rejoins sur ce point, certaines choses tombent dans le domaine public. Et encore, on peut prendre des exemples contradictoires comme LDLC ou seuls quelques partenaires dont nous faisons parti peuvent entraver leur contrat d'affiliation.

Enfin bref, je ne suis pas là pour vous donner des leçons (vous me direz ou vous le voyez, d'ailleurs !) mais pour protéger mon travail. Dans la mesure où vous ne créez rien, la moindre des politesses est au moins de citer vos sources, avec lien en dur et si possible avec les liens affiliés originaux, sans quoi passé les premières alertes certes peu cordiales mais au moins sans conséquences directes, vous vous exposerez à des recours plus sérieux. C'est quelque part une forme de conseil, en fait. Mais ce n'est sûrement pas être rapace que de demander au respect d'un minimum de déontologie professionnelle, dans la mesure où on ne devrait même pas avoir à le faire !

P. Meyrou

Date : Wed, 6 Jun 2012 19:17:06 +0200

Sujet : Re: citation de source ou lien externe

De : Dealabs.com <contact@dealabs.com>

Pour : <mail>

Je vous rejoins sur le point de la langue française, mais lorsque vous exprimez vos sentiments à l'aide de mots tels que "rapaces", autant vous dire que nous aurions préféré des smileys (et ce n'est pas parce que nous utilisons beaucoup de smileys sur le site que nous ne savons pas exprimer autrement nos sentiments). Il faut effectivement bien choisir ses mots, et dans le cas présent je suis désolé de vous dire que vous vous êtes mal exprimé, et qu'il s'agit clairement de termes calomnieux, surtout venant d'une personne ne nous connaissant pas le moins du monde.

En ce qui concerne les mea culpa, nous n'en avons fait aucun (un seul de nos membres l'a fait de sa propre initiative) car vous êtes bien le premier site à nous contacter pour vous plaindre, bien maladroitement, du comportement de nos membres.

J'ai acquis un certain nombre de connaissances en droit, et j'aimerais bien que vous me précisiez l'application du copyright dans le cas présent, et des recours que vous pourriez avoir contre nous car très honnêtement je n'en vois aucun, et ce serait manquer de respect aux juges que d'aller en justice pour ça. Tous les bons plans qui sont postés sur le site sont relayés directement en public par les marchands (nous n'avons repris aucune exclusivité liée à des contrats d'affiliation), et nous avons donc totalement le droit de les partager sur notre site.

Nous ne créons rien ? Votre rubrique "Bons plans" aussi alors. Nous créons au moins de la valeur pour nos visiteurs, et c'est tout ce qui nous importe. Quant à demander des liens en durs, des liens d'affiliation, j'avoue que je crois rêver ! Vous ne prenez pas la peine de citer vos sources et nous devrions le faire pour vous, avec en plus vos liens d'affiliations ? Et vous auriez ces droits sous prétexte que vous créeriez du contenu et pas nous ?

Nous respectons votre travail (c'est bien simple nous n'avons nous mêmes jamais posté de bons plans provenant de votre site), nos membres n'ont effectivement pas respecté une fois le votre mais cela a été corrigé immédiatement sans aucun soucis, alors essayez vous aussi de respecter notre travail...

Enfin, encore une fois il est quand même dommage que nous nous soyons emportés (vous comme nous) pour cela car nous sommes entièrement d'accord avec vous en ce qui concerne le respect du travail des autres. Il n'y vraiment aucun problème pour que nous ajoutions votre site en source si l'un de nos membres oublie de la mentionner dans son deal, comme vous les dites c'est la moindre des choses pour le travail de recherche qu'il y a derrière. Mais vous devez bien comprendre que nous ne pouvons pas chercher la source de tous les deals qui sont postés sur le site, et pour le coup nous ne savions pas que Romain931 avait repris chez vous les trois bons plans qu'il a posté.

N'hésitez donc surtout pas à nous contacter pour nous signaler ce genre de choses.